

qui deviendrait l'emblème d'un Canada uni, comme la feuille d'érable a été depuis longtemps l'emblème du Canada français.

Le discours du Trône nous annonce une visite royale, l'été prochain. Les plus âgés d'entre nous se rappellent encore avec quel enthousiasme, le prince de Galles fut reçu à Halifax, Québec, Montréal et ailleurs, lors de sa visite au Canada, en 1860. Le Canada sera heureux de nouveau,—et la province de Québec en particulier, j'en suis sûr,—de recevoir le prince royal d'une manière aussi digne et aussi enthousiaste que le fut alors son illustre père.

Et, à ce propos, M. l'Orateur, il est un point sur lequel, pour ma part,—et je crois exprimer en cela l'opinion générale de cette Chambre,—je désire attirer l'attention. Nous aimerions que Son Altesse Royale, à son retour d'Australie, revint ici accompagnée par l'honorable premier ministre (sir Wilfrid Laurier) qui doit aller assister aux grandes fêtes que l'on organise pour célébrer l'événement de la confédération australienne. Si l'honorable premier ministre (sir Wilfrid Laurier) se décide à visiter ce pays, nul doute qu'il fera, de nouveau, honneur au Canada, comme il l'a fait en Angleterre, en France, aux Etats-Unis et partout où il nous a représentés.

Je ne m'arrêterai pas à parler du voyage de Son Excellence le Gouverneur général à Dawson, c'est un sujet qui demanderait trop de développements pour être discuté d'une façon intelligente en ce moment. Qu'il me suffise de dire que le pays, en général, est satisfait de l'organisation du territoire du Yukon et de l'administration du gouvernement. Les Canadiens qui, il y a trois ans, s'imaginaient que le Yukon était la limite de la civilisation, ont heureusement été trompés dans leurs espérances, puisque aujourd'hui on nous apprend qu'un Canadien-français ne veut pas se contenter d'aller au Yukon, et qu'il entreprend d'aller planter le drapeau britannique au pôle nord.

Voilà une entreprise susceptible de faire honneur à notre pays si toutefois elle est réalisable avec de l'énergie, de la patience et les ressources nécessaires.

Le discours du Trône fait allusion à l'exposition universelle de Paris tenue l'année dernière, et au rang distingué que nous y avons occupé. Nous devons nous féliciter des marques de distinctions que le Canada y a obtenues, comme nous avons raison de croire que ses ressources seront mieux appréciées dès qu'elles seront mieux connues. La France a dû être étonnée de voir "les quelques arpents de neige" dont on parlait du temps de Voltaire, étaler tant de produits et donner des preuves d'un progrès aussi manifeste et aussi considérable. Le succès que nous avons remporté à Paris, nous le devons aux efforts énergiques et persévérants des honorables ministres des Travaux publics (M. Tarte) et de l'Agriculture (M. Fisher). Il nous fait plaisir d'espérer qu'un des résultats de ce grand con-

cours industriel sera de faire disparaître les obstacles qui entravent le plein développement de notre commerce avec la France. Nous comptons voir ce commerce s'étendre et devenir plus considérable qu'il ne l'est maintenant.

Ceci m'amène à parler de l'amélioration de la route du Saint-Laurent, cette grande artère de notre pays. Si le Canada veut triompher dans sa lutte commerciale contre les Etats-Unis, si nous voulons nous mesurer avantageusement avec ce pays sur le terrain pacifique du commerce, nous ne pouvons le faire qu'en améliorant de plus en plus la voie du Saint-Laurent, en en faisant la grande route que la Providence voulait qu'elle fût.

Le pays constate avec plaisir que l'honorable ministre des Travaux publics (M. Tarte) s'occupe activement de cette question et y met toute son énergie. On a déjà beaucoup fait, mais il reste encore beaucoup à faire. On menace la voie du Saint-Laurent en ce qui concerne les assurances, et on tente de lui enlever les avantages naturels que la Providence lui a octroyés. Je suis certain que le gouvernement ne négligera pas d'assurer à cette route la suprématie que, naturellement, elle a droit d'avoir.

Un modeste paragraphe du discours du Trône,—c'est à peine s'il compte quatre lignes,—fait allusion à l'augmentation du volume de notre commerce et du revenu public. Le gouvernement a été certainement modeste en se contentant d'une aussi brève mention de cet important sujet. Il est vrai qu'il n'y avait aucune nécessité d'en dire bien long sur la prospérité dont le pays jouit. Cette prospérité crève les yeux de tous ceux qui veulent voir. Cette prospérité est aussi évidente sur les bords de l'Atlantique que sur les rives du Pacifique, et pas un homme de bon sens n'ose la nier.

On nous promet une nouvelle législation sur divers sujets. C'est ainsi qu'il nous sera soumis un projet de loi tendant à perfectionner le contrôle et la surveillance de tout ce qui concerne l'exportation des denrées alimentaires. L'honorable député de Wellington-sud (M. Guthrie) a démontré avec une éloquence convaincante que l'on pouvait travailler davantage dans ce sens.

On parle dans le discours du Trône de l'administration des postes, et ici, je dois dire que dans le comté que j'ai l'honneur de représenter le service postal a été amélioré comme, je n'en doute pas, il doit l'avoir été dans les autres parties du pays.

Je suis certain que personne ne ménagera à l'honorable ministre (M. Mulock) les éloges qu'il mérite pour la manière habile avec laquelle il a administré son département depuis quatre ans.

La position du Canada est excellente. Depuis que l'honorable chef du gouvernement et ses collègues ont été appelés à administrer les affaires, nous avons obtenu de grands résultats. Je dois placer en premier